

COMITÉ DU MERCREDI 31 JANVIER 2024 A 18H

LISTE DES DELIBERATIONS

Le mercredi 31 janvier 2024 à 18h le Comité du Syndicat Mixte AQUAVESC, légalement convoqué, par son Président, Monsieur Erik LINQUIER, s'est réuni au siège au 12 rue Mansart à Versailles (78000).

Date de la convocation : 25 janvier 2024

Date d'affichage électronique des délibérations : 07 février 2024

Date d'affichage électronique de la liste des délibérations : 07 février 2024

2024/01 : Adoption du Budget Primitif 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de délégation de service public pour la gestion du service de production et de distribution d'eau potable, conclu entre AQUAVESC et la société SUEZ entré en vigueur le 1er juin 2014,

Vu le contrat de délégation de service public pour la gestion du service de production et de distribution d'eau potable, conclu entre AQUAVESC et la société SEOP entré en vigueur le 1er janvier 2015,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services publics locaux de distribution d'eau et d'assainissement,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 présenté par le Président du Syndicat sur les bases de l'instruction comptable susvisée et des orientations générales budgétaires dont le Comité a eu à débattre lors de sa réunion du 31 janvier 2024, conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que conformément aux dispositions notamment du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité du 06 décembre 2023 a pris acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2024,

Considérant que le Comité doit se prononcer sur les propositions du Président concernant l'établissement du Budget Primitif 2024 du Syndicat Mixte AQUAVESC,

Considérant que le document de présentation du Budget Primitif 2024 est joint à la présente délibération,

Ayant entendu l'exposé,

**Le Comité,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

APPROUVE le Budget Primitif pour l'exercice 2024 d'AQUAVESC :

- Section de fonctionnement :
Dépenses.....
11 124 000.00 €
Recettes..... 11 124 000.00 €

- Section d'investissement :
Dépenses 20 049 750.96 €
Recettes..... 20 049 750.96 €

Soit un total en dépenses de.....31 173 750,96€

Soit un total en recettes de31 173 750,96€

AUTORISE et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tout document afférent à ce dossier.

2024/02 : Mise à jour du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que le tableau des effectifs est réactualisé au regard des évolutions statutaires et des éléments suivants :

- L'ouverture d'un poste sur le grade d'ingénieur, relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet.

Considérant que le Comité, par délibération du 12 avril 2023, avait décidé de la mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} mai 2023 comme suit :

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
EMPLOI FONCTIONNEL					
Directeur Général des Services	A	1	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur Général	A+	1	0	0	0
Ingénieur Principal	A	1	1	1	0
Ingénieur	A	2	1	1	0
Technicien Principal 1ère cl	B	1	1	1	1

Technicien Principal 2 ^{ème} cl	B	2	2	2	0
Technicien territorial	B	2	2	2	0
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché Principal	A	1	0	0	0
Attaché	A	4	3	3	0

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
Rédacteur Principal 1 ^{ère} cl	B	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2 ^{ème} cl	B	1	1	0	0
Rédacteur	B	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} cl	C	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} cl	C	4	3	3	0
Adjoint Administratif	C	1	0	0	0
TOTAL		24	15	14	1

- 15 agents dont 1 à temps non complet.

Ayant entendu l'exposé,

**Le Comité,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

DÉCIDE de la modification du tableau des effectifs au 1^{er} février 2024 :

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
EMPLOI FONCTIONNEL					
Directeur Général des Services	A	1	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur Général	A+	1	0	0	0
Ingénieur Principal	A	1	1	1	0
Ingénieur	A	3	3	2	0
Technicien Principal 1 ^{ère} cl	B	1	1	1	1
Technicien Principal 2 ^{ème} cl	B	2	2	2	0

Technicien territorial	B	2	1	1	0
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché Principal	A	1	0	0	0
Attaché	A	4	3	3	0

EMPLOIS	Catégorie	Effectif Théorique	Effectif Budgétaire	Effectif pourvu	Temps non complet
Rédacteur Principal 1 ^{ère} cl	B	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2 ^{ème} cl	B	1	1	1	0
Rédacteur	B	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} cl	C	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} cl	C	4	3	3	0
Adjoint Administratif	C	1	0	0	0
TOTAL		25	16	15	1

- 15 agents dont 1 à temps non complet.

INSCRIT les crédits correspondants au Budget Primitif 2024.

Liste des délibérations établie en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales et affichée électroniquement le 07 février 2024.


Erik LINQUIER
Président d'AQUAVESE